









Baccalauréat en science politique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Sommaire et particularités

| | |
|-----------------|-----------------------------------|
| NUMÉRO | 1-245-1-0 |
| CYCLE | 1 ^{er} cycle |
| TYPE | Baccalauréat ès sciences (B. Sc.) |
| CRÉDITS | 90 crédits |
| DURÉE | 3 ans |
| COTE R MINIMALE | 24,000 |

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement accéléré/intensif
-  Cheminement Honor

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Jean-François Gagné, responsable de la formation professionnelle

514 343-6111, poste 1217

jean-francois.gagne@umontreal.ca

Chantal Loïselle, Technicienne en gestion de dossiers étudiants

514 343-6111, poste 3872

chantal.loiselle@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

Présentation

Le programme offre une formation centrée sur la compréhension et l'analyse critique des phénomènes politiques et de leurs implications. Vous ferez l'étude :

- des rapports de force
- des comportements électoraux
- des structures institutionnelles de pouvoir
- des régimes politiques

En 1^{re} année, l'étudiant fait un tour d'horizon de la science politique :

- administration publique
- partis et groupes de pression
- systèmes politiques canadien et québécois
- relations internationales
- pensée politique et économie
- politique et économie

En 2^e et 3^e année, il choisit les cours qui correspondent à ses intérêts :

- diplomatie et conflits
- affaires publiques
- justice sociale
- développement et mondialisation
- état et démocratie
- pensée politique occidentale
- Canada et Québec dans le monde

Objectifs

Tout en étant centrée sur la connaissance des théories, des méthodes, des institutions et des processus relatifs à la vie politique, la formation de premier cycle en science politique doit avant tout permettre aux étudiants d'acquérir un certain nombre de qualités personnelles, notamment un esprit créatif, une attitude rigoureuse à l'égard du travail et une capacité d'adaptation face à un environnement en perpétuel changement. Au-delà de ces objectifs fondamentaux, la formation de premier cycle en science politique vise à développer des aptitudes intellectuelles de base dont les plus importantes sont le sens de l'observation qui implique la compréhension de divers types de textes, le prélèvement et le traitement des données statistiques; la capacité d'interprétation, qui suppose que l'on puisse traiter l'information disponible et formuler des hypothèses en vue de les démontrer de façon logique; et la capacité de communiquer ses idées clairement, autant sous une forme écrite que sous une forme orale.

Forces

- La possibilité de suivre jusqu'à deux trimestres de cours reconnus pour le programme dans une université étrangère, en bénéficiant d'une bourse de mobilité offerte aux étudiants québécois.
- Des stages optionnels dans une organisation publique ou privée, au Canada ou à l'étranger (jusqu'à 4 mois).
- L'apprentissage d'une troisième langue : allemand, arabe, catalan, chinois, espagnol, grec, etc (jusqu'à 6 cours).
- Clientèle étudiante internationale.
- Une simulation de séance aux Nations Unies.
- Des locutions d'acteurs de la scène politique ou de diplômés s'illustrant dans leur milieu professionnel.
- Des séries de conférences par des chercheurs réputés.
- Des professeurs ayant vu leurs travaux reconnus par plusieurs bourses et prix.
- Plusieurs groupes et chaires de recherche traduisant bien le dynamisme du Département, dont : le Centre d'études sur la paix et la sécurité internationale, le Centre de recherche sur les politiques et le développement social, le Centre d'excellence sur l'Union européenne, la Chaire de recherche du Canada en études électorales et la Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance.

Perspectives d'avenir

La formation en science politique permet d'acquérir des capacités d'analyse, de synthèse, d'évaluation critique et de communication orale et écrite. Elle favorise la maîtrise de méthodes de recherche rigoureuses.

Ces habiletés sont indispensables dans un marché du travail qui exige une formation générale solide et un esprit polyvalent. Parmi les domaines d'activités professionnelles où se retrouvent les politologues, notons :

- l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale
- la presse écrite ou électronique
- la diplomatie
- la coopération internationale
- les relations publiques
- les firmes-conseils
- les firmes de communication
- les maisons de sondage

Vous pourriez être :

- chercheur pour un parti politique
- agent de recherche ou de planification socioéconomique
- attaché politique
- responsable des relations avec la presse
- analyste des politiques publiques
- journaliste ou chroniqueur politique
- conseiller politique
- adjoint ministériel
- agent de développement régional ou international
- agent de relations publiques
- agent de programmes gouvernementaux
- député

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **AGENT DU SERVICE EXTÉRIEUR DIPLOMATIQUE**
- **ATTACHÉ POLITIQUE**
- **POLITICOLOGUE**
- **CONSEILLER POLITIQUE**
- **LOBBYISTE**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES | TYPE | CRÉDITS | NUMÉRO | PÉRIODE |
|---|---|------------|-----------|-----------|
| Communication (Sciences) | Baccalauréat | 90 crédits | 1-225-1-0 | Jour |
| Journalisme | Diplôme d'études supérieures spécialisées | 30 crédits | 2-405-1-1 | Jour Soir |
| Science politique | Maîtrise | 45 crédits | 2-245-1-0 | Jour |
| Sciences de l'information (archivistique et bibliothéconomie) | Maîtrise | 51 crédits | 2-055-1-2 | Jour |
| Études internationales | Maîtrise | 45 crédits | 2-072-1-0 | Jour |

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2019:** Du 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} mars 2019

Hiver

- **Hiver 2019:** Du 15 août 2018 au 1^{er} décembre 2018

Structure du programme (1-245-1-0)

Version 16 (A17)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert selon 2 cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat en cheminement régulier sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, de 48 à 57 crédits à option et de 3 à 12 crédits au choix.

En cheminement honor, 39 crédits obligatoires incluant les cours des blocs V et W, de 42 à 48 crédits à option et de 3 à 9 crédits au choix.

Bloc 71A Fondement

Obligatoire - 30 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|--|--------|
| POL 1000 | Analyse politique : théories et concepts | 3.0J | POL 1100 | Méthodes de recherche en politique | 3.0J |
| POL 1008 | Forces et comportements politiques | 3.0 | POL 1200 | Pensée politique | 3.0J |
| POL 1009 | Politique comparée | 3.0 | POL 1330 | Administration et politiques publiques | 3.0J |
| POL 1020 | Politique au Québec, au Canada | 3.0J | POL 1600 | Relations internationales | 3.0J S |
| POL 1025 | Politique et économie | 3.0 | POL 1803 | Introduction à l'analyse quantitative | 3.0 |

Bloc 71B Méthodologies

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

Pour l'étudiant inscrit au cheminement honor - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|--|-------|
| POL 2112 | Méthodes d'analyse de contenu en science politique | 3.0J | POL 2829 | Évaluation des politiques publiques | 3.0J |
| POL 2120 | Méthodes qualitatives | 3.0 | POL 2839 | Les techniques de l'analyse politique | 3.0 |
| POL 2282 | Épistémologie de la science politique | 3.0 | POL 2849 | Les méthodes expérimentales en science politique | 3.0J |
| POL 2809 | Méthodes quantitatives d'analyse | 3.0 | | | |

Bloc 71C Approfondissement

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|-------------------------------------|-------|----------|---|-------|
| POL 2007 | Institutions politiques comparées | 3.0 | POL 2250 | Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles | 3.0J |
| POL 2011 | Sécurité et conflits | 3.0 | POL 2321 | Politique et administration | 3.0 |
| POL 2050 | Représentation politique | 3.0 | POL 2403 | Immigration et multiculturalisme | 3.0J |
| POL 2090 | Pensée politique prémoderne | 3.0 | POL 2404 | Nationalisme | 3.0J |
| POL 2100 | Pensée politique moderne | 3.0J | POL 2510 | Les organisations internationales | 3.0J |
| POL 2101 | Communication politique | 3.0J | POL 2560 | Action collective et politique | 3.0 |
| POL 2102 | Pensée politique contemporaine | 3.0 | POL 2602 | Théories de politique étrangère comparée | 3.0 |
| POL 2111 | L'État et l'économie | 3.0 | POL 2606 | Économie politique internationale | 3.0J |
| POL 2140 | Analyse de politiques | 3.0J | POL 2802 | Théories du développement | 3.0 |
| POL 2180 | Pensée politique critique | 3.0 | POL 2806 | Théories des relations internationales | 3.0 |
| POL 2210 | Participation et politique publique | 3.0 | POL 2808 | Théories politiques empiriques | 3.0J |

Bloc 71D Spécialisation

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|--|-------|----------|--|-------|
| POL 3004 | Contrôle des armements | 3.0 | POL 3401 | L'Asie du Sud-Est | 3.0J |
| POL 3005 | Sociopolitique des conflits armés | 3.0J | POL 3402 | Identités et conflits en Eurasie | 3.0 |
| POL 3006 | Le leadership politique | 3.0 | POL 3405 | La violence politique | 3.0 |
| POL 3007 | Résolution des conflits | 3.0J | POL 3410 | La formation des états en Europe | 3.0 |
| POL 3008 | Sécurité en Asie de l'Est | 3.0 | POL 3481 | Politique et droit | 3.0J |
| POL 3009 | Politique et société au Moyen-Orient | 3.0 | POL 3500 | Institutions politiques canadiennes | 3.0 |
| POL 3010 | Les relations Nord-Sud | 3.0 | POL 3545 | Intervention et efficacité gouvernementales | 3.0 |
| POL 3011 | Relations internationales de l'Asie du Sud-Est | 3.0 | POL 3601 | Politique étrangère : grandes puissances | 3.0 |
| POL 3012 | Politique et processus budgétaire | 3.0 | POL 3602 | Politique et mondialisation des marchés | 3.0 |
| POL 3013 | Politique de l'Internet | 3.0 | POL 3605 | Pouvoir et résistance dans le cyberspace | 3.0S |
| POL 3015 | Les élections | 3.0 | POL 3721 | Relations extérieures : Canada, Québec | 3.0 |
| POL 3101 | Marketing politique | 3.0 | POL 3753 | La Chine | 3.0S |
| POL 3102 | Marginalité et politique | 3.0 | POL 3754 | Le Japon | 3.0 |
| POL 3111 | La France | 3.0 | POL 3807 | Idéologies politiques | 3.0J |
| POL 3140 | Psychologie politique | 3.0J | POL 3811 | Armées et groupes armés non étatiques | 3.0 |
| POL 3155 | Politiques sociales | 3.0 | POL 3835 | L'Amérique latine | 3.0J |
| POL 3159 | Politique et gouverne des peuples autochtones | 3.0 | POL 3840 | Sécurité au Moyen-Orient | 3.0J |
| POL 3165 | Politiques urbaines | 3.0 | POL 3851 | Intégration européenne | 3.0 |
| POL 3170 | Politiques environnementales comparées | 3.0J | POL 3855 | Enjeux politiques en Afrique | 3.0J |
| POL 3235 | Politiques scientifiques | 3.0 | POL 3860 | Régimes politiques de l'Asie de l'Est | 3.0S |
| POL 3272 | Sondages et opinion publique | 3.0 | POL 3861 | Les États-Unis : politiques publiques | 3.0J |
| POL 3285 | Le système politique de la Russie | 3.0 | POL 3900 | Politique et société | 3.0J |
| POL 3286 | Les États postsoviétiques | 3.0J | POL 3906 | La coopération internationale | 3.0 |
| POL 3287 | La politique étrangère de la Russie | 3.0J | POL 3908 | Politique comparée : enjeu actuel | 3.0J |
| POL 3291 | Idées politiques au Québec et au Canada | 3.0 | POL 3909 | Relations internationales : enjeu actuel | 3.0 |
| POL 3292 | La politique au Québec | 3.0 | POL 3910 | Genre et politique | 3.0 |
| POL 3310 | Les États-Unis : institutions et forces politiques | 3.0 | POL 3911 | Pensée politique : thématique spécifique | 3.0 |
| POL 3321 | Administration publique comparée | 3.0 | POL 3913 | Politiques publiques : enjeu actuel | 3.0 |
| POL 3322 | Risque et politiques publiques | 3.0 | POL 3914 | Sécurité internationale: nouveaux enjeux | 3.0 |
| POL 3350 | Relations intergouvernementales : Canada | 3.0 | POL 3916 | Démocratisations comparées | 3.0 |
| POL 3355 | Systèmes politiques européens | 3.0 | POL 3917 | Interventions humanitaires : théories et pratiques | 3.0S |
| POL 3370 | Pouvoir judiciaire et démocratie | 3.0 | POL 3918 | Simulation des Nations Unies | 3.0 |
| POL 3400 | Fédéralisme comparé | 3.0 | POL 3920 | Médias, conflits et paix | 3.0 |

Bloc 71E Cours de langues

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'UdeM : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, innu, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le : <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>.

Bloc 71F Cours avancés de langue

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|------------------------------|-------|----------|---|-------|
| ALL 1012 | Allemand parlé 1 | 3.0 | FAS 1900 | Langue de l'Université d'accueil | 3.0 |
| ALL 1090 | Grammaire avancée 1 | 3.0J | GRC 1111 | Initiation à la langue grecque 1 | 3.0 |
| ALL 1110 | Allemand écrit | 3.0J | GRC 1121 | Initiation à la langue grecque 2 | 3.0S |
| ALL 1380 | Allemand parlé 2 | 3.0 | ITL 1070 | Grammaire avancée 1 | 3.0 |
| ALL 2010 | Grammaire avancée 2 | 3.0 | ITL 2030 | Stylistique et composition italiennes | 3.0 |
| ANG 1052 | English Grammar 1 | 3.0 | ITL 2040 | Italien parlé | 3.0S |
| ANG 1053 | English Grammar 2 | 3.0J | ITL 2070 | Grammaire avancée 2 | 3.0S |
| ESP 2510 | Pratique orale de l'espagnol | 3.0J | ITL 3002 | Version | 3.0 |
| ESP 2525 | Composition espagnole 1 | 3.0 | PTG 1954 | Portugais idiomatique et composition | 3.0 |
| ESP 2535 | Composition espagnole 2 | 3.0S | PTG 1955 | Portugais : communication orale et écrite | 3.0S |
| ESP 2536 | Grammaire avancée | 3.0J | | | |

Bloc 71G Expérience pratique

Option - Maximum 12 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. | COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|-------------------|-------|----------|---|-------|
| POL 3240 | Stage | 3.0 | POL 3918 | Simulation des Nations Unies | 3.0 |
| POL 3241 | Stage | 6.0 | RPE 1003 | Reconnaissance: participation étudiante | 3.0 |
| POL 3904 | Travaux pratiques | 3.0 | | | |

Bloc 71V Propre au cheminement honor 1

Option - Maximum 6 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|---|-------|
| POL 4001 | Séminaire d'initiation à la recherche 1 | 3.0 |
| POL 4002 | Séminaire d'initiation à la recherche 2 | 3.0J |

Bloc 71W Propre au cheminement honor 2

Option - Maximum 3 crédits.

| COURS | TITRE | CR.H. |
|----------|----------------------------------|-------|
| POL 6960 | Séminaire aux études supérieures | 3.0 |

Bloc 71Z

Choix - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 12 crédits. Cheminement honor : minimum 3 crédits, maximum de 9 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

| PROGRAMMES D'ÉTUDES | TYPE | CRÉDITS | NUMÉRO | PÉRIODE |
|----------------------------|--------------|-------------|-----------|---------|
| Communication et Politique | Baccalauréat | 90 crédits | 1-227-1-0 | Jour |
| Droit | Baccalauréat | 101 crédits | 1-325-1-0 | Jour |
| Histoire | Baccalauréat | 90 crédits | 1-165-1-0 | Jour |
| Économie et Politique | Baccalauréat | 90 crédits | 1-244-1-0 | Jour |
| Études internationales | Baccalauréat | 90 crédits | 1-960-1-3 | Jour |

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Les crédits du bloc 71E doivent être choisis parmi tous les cours de langue autorisés, à l'exception des cours de français. Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle POL.

Cheminement honor

Le cheminement honor s'adresse en priorité aux étudiants ayant complété 60 crédits dans le programme de baccalauréat de science politique et ayant obtenu une moyenne cumulative de 3,5 et plus (un minimum de 30 crédits est nécessaire pour accéder à ce cheminement). Tous les cours obligatoires du programme devront également avoir été complétés. Le cheminement honor comprend 12 crédits de cours, dont ceux des blocs 71V et W, ainsi qu'un cours additionnel du bloc 71B. Les crédits du cheminement honor remplacent une partie des crédits des cours à option du cheminement régulier.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours. Dans le cas d'un échec à un cours du cheminement honor, l'étudiant est transféré au cheminement régulier.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.). Les étudiants inscrits au Cheminement honor auront la mention *Cheminement honor* s'ils ont maintenu une moyenne de 3,3 et plus sur l'ensemble des 90 crédits de leur baccalauréat.